

**BON DE COMMANDE**

N°

## Cachet client

Réf. chantier / dossier

Date

Délai souhaité

Lieu de livraison

Nom

Signature

Plusieurs portes sur le même chantier

**A PANNEAUX**

DESIGN	FINITION											
	Woodgrain			Lisse			Sandgrain					
	Blanc	Chêne doré	Laqué	Blanc	Chêne doré	Laqué	Gris anthracite	RAL / PREF*	Structuré mat	DB Lisse mat	RAL / PREF*	Structuré mat
Cassettes												
Rainures fines												
Rainures centrales												
Lisse												

RAL N°

\*PREF = teintes préférionales

**D OPTIONS**

HUBLOTS*		APPLIQUES*		TRAVERSE HAUTE ÉLARGIE	HABILLAGE HUSSERIE Chêne doré	IMPOSTE FIXE (mm)	PACK SÉCURITÉ	KIT MÉCANO	PREMONTAGE PORTE	HUSSERIES LAQUÉES
Code	Nb	Code	Nb	Hauteur (mm)						
RAL =										
CODE VERRE =										

Il est précisé au client que la commande pourra être fabriquée, livrée et facturée par l'une des entités suivantes, ce qui est d'ores et déjà accepté par le client :

- La société « SOPROFEN LASSAY », SARL au capital de 100 000 €, ayant son siège social Z1 Route de Couteme à 53110 LASSAY-LES-CHATEAUX, immatriculée au RCS de Laval sous le n° 487 675 142
- La société « SOPROFEN MARSSAC », SAS au capital de 914 600 €, ayant son siège social ZA La Pelbousquié à 81150 MARSSAC-SUR-TARN, immatriculée au RCS d'ALBI sous le n° 450 672 753
- La société « SOPROFEN PORTES INDUSTRIE », SARL au capital de 1 000 000 €, ayant son siège social Zone Industrielle à 70290 CHAMPAGNEY, immatriculée au RCS de VESOUL sous le n° 501 414 841
- La société « SOPROFEN INDUSTRIE », SAS au capital de 3 000 000 €, ayant son siège social ZI les Noyes 70300 FROIDECONCHE, immatriculée au RCS VESOUL n°433 797 784

**B DIMENSIONS DE COMMANDE****QUANTITÉ**

(Tous les champs sont obligatoires)

**LARGEUR**

de commande

2400 mm

2500 mm

3000 mm

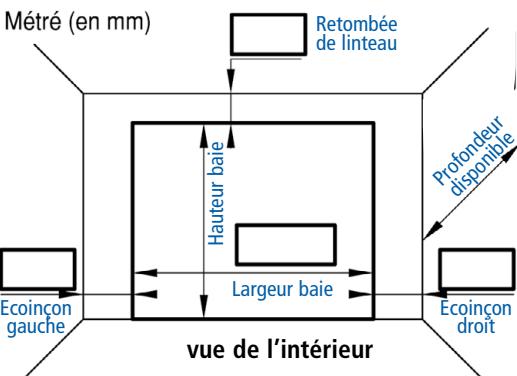
**HAUTEUR**

de commande

2000 mm

2125 mm

2250 mm

**C TYPE DE MANŒUVRE****AVEC MOTEUR****SANS MOTEUR**

APERTO

Porte à motoriser  
(sans kit de serrure)**ACCESSOIRES**

Émetteur supplémentaire Aperto 2 canaux

Quantité

Autres :

**COMMENTAIRES**

CLAUSE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de propriété des marchandises livrées est subordonné à l'encaissement intégral du prix (principal et accessoire). Au cas où cet encaissement ne se ferait pas dans les délais prévus, la société SOPROFEN PORTES INDUSTRIE se réserve le droit de reprendre la marchandise livrée.